

LES ACTES

TERRITOIRES LITTORAUX EN TRANSITION

CONSTRUIRE DES STRATÉGIES LOCALES

Séminaire sur la gestion
intégrée du littoral 2024

**TERRITOIRES LITTORAUX
EN TRANSITION**

CONSTRUIRE DES STRATÉGIES LOCALES

**Séminaire sur la gestion
intégrée du littoral 2024**

REMERCIEMENTS

Cet ouvrage, œuvre collective du Cerema, a été dirigé par **Amélie Roche**.

Ont contribué à sa rédaction :

Julie Gaujard, Julia Jordan et **Amélie Roche** (Cerema).

Sont remerciées les personnes extérieures au Cerema ayant contribué à l'organisation de l'événement et à cette publication :

Hugo Colonval (ingénieur du son) et **Marie Delaite** (conteuse – Compagnie Mégadoline),

Yanis Lamotte (captation et retransmission en direct – Fortheshootprod.com),

Julie Merckling (animation du séminaire – www.mercipourlatransition.com),

Erik Tartrais (dessinateur en direct – www.tartrais.com).

Le Cerema et l'ANEL adressent leurs vifs remerciements à la Ville du Poulignen et à son maire, **Norbert Samama**, pour la qualité de leur accueil de l'événement.

Sont remerciés pour leur relecture : **Moustoïpha Aboubacar** (Communauté de communes Sud) ; **Steve Allongout** et **Yvonne Tritz** (Communauté d'agglomération Espace Sud Martinique) ; **Florian Bouthors** (Syndicat mixte Baie de Somme Grand littoral picard) ; **Nicolas Castay** (GIP Littoral Nouvelle-Aquitaine) ; **Gwendoline Chaudoir** (Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée) ; **François Dehais** (Syndicat mixte du littoral de la Seine-Maritime) ; **François Filior** (DREAL Hauts-de-France) ; **Cyril Gomel** (Novalia Censis) ; **Gwenaël Jouannic, Élodie Kleszczewski, Céline Perherin** et **David-Marie Vailhé** (Cerema) ; **Bruno Landreau** (citoyen de Saint-Nazaire Agglo) ; **Olivier Lozachmeur** (Région Bretagne) ; **Chamssia Mohamed** (Communauté de communes de Petite-Terre) ; **Vincent Morel** (Communauté urbaine de Dunkerque Grand littoral) ; **Sylvain Mouyssiinat** (Commune de Grimaud) ; **Olivier Le Neanec** (Métropole Toulon Provence Méditerranée) ; **Jean-Claude Pelleteur** (Saint-Nazaire Agglo) ; **Jannick Rabillé** (Communauté de communes Vendée Grand littoral) ; **Marc Robin** (Réseau national des observatoires du trait de côte) ; **Norbert Samama** (Cap Atlantique-La Baule-Guérande agglo) ; **Kriss Sans** (Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières de l'Aude) ; **Frantz Thodiard** (Communauté d'agglomération du Centre de la Martinique) ; **Marion Vorms** (Paris 1 Panthéon-Sorbonne, IHPST - UMR 8590, Institut universitaire de France).

PARTENAIRE



L'Association Nationale des Élus des Littoraux (ANEL) rassemble près de 500 collectivités et parlementaires du littoral autour des thématiques essentielles de la mise en valeur, du développement économique durable et de la protection de la mer et des littoraux. Fondée en 1978 par Antoine Rufenacht, député-maire du Havre, l'ANEL est une instance d'échanges d'expérience entre élus, professionnels de la mer et partenaires publics et privés, autour des enjeux spécifiques de la valorisation et de la protection des territoires littoraux. Depuis 45 ans, l'ANEL représente tous les niveaux de collectivités (bloc communal, département, région) de métropole et d'outre-mer pour porter leurs revendications auprès des décideurs publics. Véritable promoteur de la diversité des littoraux français, ce grand « parti de la mer » s'appuie sur l'expérience de ses membres et l'expertise de ses partenaires pour renforcer sa position d'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics nationaux et européens.

M. Yannick Moreau, maire et président de la communauté d'agglomération des Sables d'Olonne, est président de l'ANEL depuis 2022.

www.anel.asso.fr

TERRITOIRES LAURÉATS DE L'APPEL À PARTENAIRES *GESTION INTÉGRÉE DU LITTORAL*

Le séminaire *Territoires littoraux en transition : Construire des stratégies locales pour le littoral* s'est tenu les 7 et 8 octobre 2024 au Pouliguen (44) et en distanciel. Poursuivant les échanges initiés lors des précédents séminaires de décembre 2021 et juin 2023, cet événement a permis de partager les leviers et les bonnes pratiques identifiés grâce aux études de l'appel à partenaires ANEL-Cerema *Gestion intégrée du littoral*. Visant initialement le développement durable au travers de cinq thématiques (l'urbanisme, la biodiversité, les activités économiques, l'inondation et l'érosion), l'appel à partenaires a restitué ses enseignements finaux d'adaptation des territoires littoraux au travers de quatre axes-leviers : la projection dans un monde incertain, un nouvel imaginaire pour le littoral, la participation et l'appui sur une communauté en réseau.

Carte des territoires accompagnés



Objectifs de chaque étude

COMMUNAUTÉ URBAINE DUNKERQUE GRAND LITTORAL

Anticiper les menaces pour organiser et traiter la résilience d'un territoire littoral dans une approche dynamique et intégrée.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TERRE DES DEUX CAPS (CCT2C)

Élaboration d'un projet de territoire du site remarquable de la baie de Wissant face aux enjeux du changement climatique.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DEUX BAIES EN MONTREUILLOIS (CA2BM)

Anticiper le recul du trait de côte et ses conséquences pour interroger les devenir possibles du littoral.

SYNDICAT MIXTE BAIE DE SOMME GRAND LITTORAL PICARD

Traiter la résilience du territoire aux risques littoraux dans une approche pragmatique et prospective pour mieux anticiper les mutations à venir.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE OUEST CENTRE MANCHE (COCM)

Mettre en œuvre une stratégie d'adaptation aux risques littoraux sur la côte ouest de la Manche.

COMMUNE DE PENVÉNAN

Concilier préservation de l'environnement littoral et gestion durable du trait de côte de Penvénan.

COMMUNE DE POULDREUZIC

Imaginer le littoral de Pouldreuzic dans un contexte de changement climatique.

COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION CAP ATLANTIQUE-LA BAULE-GUÉRANDE AGGLO ET SAINT-NAZAIRE AGGLO (EX-CARENE)

Définir une stratégie locale de gestion intégrée du trait de côte au nord de l'estuaire de la Loire.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VENDÉE GRAND LITTORAL

Élaborer une stratégie locale de gestion durable du littoral et du rétro-littoral des marais du Payré.

PERPIGNAN MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ALBÈRES CÔTE VERMEILLE ILLIBÉRIS, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ROUSSILLON, COMMUNE DE LEUCATE

Préfigurer la stratégie d'adaptation de la gestion intégrée de la côte sableuse catalane face au changement climatique.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉRAULT MÉDITERRANÉE

Vers un projet de territoire littoral résilient : préparer l'avenir et expérimenter des solutions innovantes en côte ouest de Vias.

MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

Vers une stratégie métropolitaine de gestion intégrée du littoral : développement d'outils d'aide à la décision.

COMMUNE DE GRIMAUD

Requalifier le littoral durablement pour préserver l'économie littorale dans le golfe de Saint-Tropez.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE-TERRE

Préserver des enjeux socio-économiques et environnementaux exceptionnels face aux aléas maritimes.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD DE MAYOTTE

Élaborer un diagnostic de la résilience territoriale du sud de Mayotte aux risques littoraux.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE DE LA MARTINIQUE (CACEM)

Élaboration d'une stratégie durable d'aménagement du littoral du centre de la Martinique.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE

Gestion intégrée de la mer et du littoral du sud de la Martinique.

Sommaire

JOURNÉE • 1

PROPOS INTRODUCTIFS **10**

Une approche philosophique pour éclairer l'action **10**

Expérimenter localement, tirer des enseignements nationaux **12**

PARTENARIAT ANEL/CEREMA/COLLECTIVITÉS **14**

Bilan et perspectives

SÉQUENCE 1 **17**

Se projeter dans un monde incertain

Le rôle de l'expertise scientifique dans la prise de décision **18**

Comment enclencher une démarche d'adaptation malgré l'incertitude des scénarios d'évolution du littoral et des comportements ? **20**

SÉQUENCE 2 **25**

Un nouvel imaginaire pour le littoral

Quels outils pour définir un futur désirable et initier une démarche d'adaptation aux transitions ? **26**

CONCLUSION **30**

JOURNÉE • 2

PROPOS INTRODUCTIFS **33**

La participation, pilier de la gestion intégrée

SÉQUENCE 3 **35**

La participation, une clé pour l'élaboration de la stratégie

SÉQUENCE 4 **43**

S'appuyer sur une communauté en réseau

CLÔTURE **48**

ANNEXES **51**

Glossaire 52

Programme 53

Expertises et Territoires 55

Plateforme documentaire du Cerema 56

Une approche philosophique pour éclairer l'action



Norbert Samama

Maire du Pouliguen,
vice-président de Cap Atlantique
et membre du bureau de l'ANEL

« Aujourd'hui, je suis heureux de vous accueillir dans notre belle commune du Pouliguen, qui est une des communes, voire la commune la plus impactée du département par le risque d'érosion. C'est par conséquent un sujet que j'ai pris à bras le corps dès que je suis arrivé ; d'autant que ce sujet absolument passionnant pose de vraies questions philosophiques quant à notre rapport au temps, au risque et à la science.

Je suis en effet convaincu que notre société – c'est d'ailleurs ce qui est captivant – est face à un ensemble de questionnements et que la gestion du littoral en constitue un élément essentiel. Quel est, dans notre société, le rapport au risque et à l'incertitude du risque ? Comment appréhender un risque lent, avec des échéances à l'horizon 2050 ou 2120 ? Quel est également notre rapport à la science, avec en filigrane cette question qui revient souvent : est-ce que la science est la vérité ? Ces questions, de nature philosophique, requièrent la recherche d'une vérité et la nécessité d'approfondir la réflexion et les échanges avec nos concitoyens pour une acculturation de tous au risque d'érosion.

Se posent aussi des questions en lien avec l'aménagement, qui sera au cœur de nos discussions pendant ces deux jours. Comment anticipe-t-on l'aménagement du littoral ? Comment se projette-t-on dans le littoral de demain ? Quel littoral attend-on ? Quels sont les principes qu'il faudra préserver ? Quels sont ceux dont il faudra savoir s'écarter ? Quelle stratégie foncière de long terme faudra-t-il anticiper ? Comment expliquer à notre population qu'un risque à l'horizon 2120 nécessiterait une préemption en 2024 ?

Ce type de questions exige de construire avec nos concitoyens une relation de confiance, basée sur la connaissance et la prise de conscience du risque lié au changement climatique. Or, au bout de trois ans, je fais le constat que cette prise de conscience n'est pas générale. Je crois donc que le vrai enjeu, dans les stratégies de gestion du trait de côte, renvoie aussi à la nécessité de convaincre nos populations que l'élévation du niveau de la mer n'est pas un vain mot ou une simple théorie, mais que le changement climatique nous impacte dès aujourd'hui au quotidien.

« La solidarité internationale est absolument fondamentale vis-à-vis de tous les territoires maritimes et océaniques qui sont touchés par l'érosion du trait de côte. »

Alors que Yannick Moreau, qui préside l'ANEL, ne peut malheureusement pas être là, lui qui porte une attention toute particulière à cette question de l'érosion du littoral, j'essaierai de le représenter de mon mieux. Je souhaite être à la hauteur de l'implication de tous les élus des littoraux qui sont concernés au premier chef par l'érosion du trait de côte et qui en appellent par ailleurs à une nécessaire solidarité nationale. Un avis récent du Tribunal international du droit de la Mer, du 21 mai dernier, va d'ailleurs dans leur sens en démontrant que la solidarité internationale est absolument fondamentale vis-à-vis de tous les territoires maritimes et océaniques qui sont touchés par l'érosion du trait de côte.



Côte sauvage du Pouliguen

Si la justice internationale avance parfois plus vite que nos instances nationales, j'espère, aujourd'hui, que tous les territoires auront, d'ici peu, fait des avancées importantes grâce à l'action du Cerema et de l'ANEL, à travers l'appel à partenaires qu'ils ont lancé, ainsi que grâce à la collaboration de l'État, qui est aussi extrêmement attentif à cette question. »

**« Quel littoral attend-on ?
Quels sont les principes qu'il faudra
préserver ? Quels sont ceux dont
il faudra savoir s'écarter ? »**

Expérimenter localement, tirer des enseignements nationaux



Marie-Claude Jarrot

Présidente du Conseil
d'administration du Cerema

« C'est avec un immense plaisir et avec honneur que j'ouvre, aux côtés de Norbert Samama, le séminaire de clôture du partenariat qui lie le Cerema à l'ANEL sur la gestion intégrée du littoral.

L'adaptation des territoires littoraux aux impacts du changement climatique est un sujet d'actualité majeur. Il se manifeste par l'élévation du niveau de la mer, le recul du trait de côte et l'intensification des phénomènes météorologiques extrêmes. De plus en plus de territoires se retrouvent ainsi confrontés à des risques multiples, dont l'érosion et la submersion, qui fragilisent nos populations et nos écosystèmes, et qui mettent en lumière la nécessité d'une action collective, pragmatique, efficace, réfléchie, au bénéfice de nos concitoyens.

Face à ces défis, nous avons opté avec l'ANEL pour une démarche ancrée dans le réel auprès de collectivités volontaires, avec des expérimentations de terrain qui valorisent l'innovation et la coopération. Ces expérimentations, initiées avec 17 territoires littoraux, dont je salue la mobilisation, ont permis d'identifier des chemins et des solutions adaptés aux réalités locales, tout en tirant des enseignements susceptibles d'être répliqués à l'échelle nationale, métropolitaine et ultramarine.

Grâce à la mobilisation d'une grande diversité d'acteurs – collectivités, élus, experts et équipes du Cerema – nous avons pu valoriser des expériences innovantes et mettre en réseau des compétences au service de la protection et du développement durable des littoraux. Cette démarche est parfaitement en phase avec l'esprit du Cerema qui,

fort d'un conseil d'administration désormais partagé entre l'État et les territoires, agit, travaille et conseille les collectivités.

Ce séminaire de clôture n'est pas une fin : c'est la fin du début, mais aussi le commencement d'une nouvelle étape. Les résultats obtenus dans le cadre de ce partenariat sont prometteurs. Ils vont vous être présentés et vous réservent même quelques surprises, des pas de côté et un peu d'innovation (conformément à la culture du Cerema), dans les temps d'échange.

Vous verrez qu'à l'image de ce que nous avons clairement identifié l'année dernière, lors du séminaire à mi-parcours, on note une accélération de la mobilisation sur l'adaptation des territoires au changement climatique. Vous constaterez aussi que de nombreux défis restent à relever, ce qui guidera l'identification de nos prochains travaux collectifs.

« Les expérimentations initiées avec 17 territoires littoraux ont permis d'identifier des chemins et des solutions adaptés aux réalités locales, tout en tirant des enseignements susceptibles d'être répliqués à l'échelle nationale, métropolitaine et ultramarine. »

Le Cerema continuera évidemment de se mobiliser pour poursuivre la dynamique initiée en faveur de l'adaptation des territoires au changement climatique, en consolidant notamment la stratégie du « terroir local » : accompagner les élus et leurs techniciens dans la mise en œuvre de plans d'action concrets issus de stratégies élaborées ; créer un réseau d'échange entre élus et techniciens pour partager les bonnes pratiques, bien entendu, mais aussi les questionnements.

Il convient également de poursuivre la réflexion sur la manière d'accompagner encore plus efficacement les terri-

toires ultramarins qui font face à des vulnérabilités spécifiques et multirisques. Nous nous retrouverons d'ailleurs en Guadeloupe en fin d'année pour le Congrès de l'ANEL, qui sera l'occasion d'annoncer les premiers lauréats de notre programme d'accélération de la réutilisation des eaux usées traitées dans les collectivités littorales, autre sujet qui nous relie à l'ANEL.

Revenons pour le moment au Pouliguen pour ce séminaire qui sera le théâtre d'échanges riches, de nouvelles idées et de collaborations fructueuses. Il en va de l'avenir de nos littoraux. »



L'auditoire en présentiel lors de l'ouverture du séminaire

Partenariat ANEL/Cerema/ collectivités : bilan et perspectives



Pascal Berteaud

Directeur général
du Cerema



Amélie Roche

Directrice de projets
Gestion des territoires
littoraux au Cerema

Lancé en 2019 par l'ANEL et le Cerema, l'appel à partenaires « Gestion intégrée du littoral » a permis d'accompagner 17 territoires dans l'élaboration de stratégies de gestion durable du littoral. Quelles expérimentations ont pu avoir lieu ? Quels acteurs ont été associés ? Quels bénéfices et quelles perspectives tirer de cette aventure collective ?

Face à ce phénomène inédit d'évolution du trait de côte, l'ANEL et le Cerema ont souhaité impulser avec les élus locaux une démarche innovante, capable à la fois de s'appuyer sur un corpus de connaissances validées à l'échelle nationale et de développer des expérimentations à l'échelle micro-locale. « *Il faut avoir une réponse locale, quasiment sur chaque morceau du trait de côte, à l'échelle des cellules hydrosédimentaires, commune par commune,* a affirmé Pascal Berteaud, directeur général du Cerema. *C'est ainsi qu'on pourra voir dans le détail ce que l'on peut faire, car le panel de solutions est très large. Il n'y a pas deux territoires littoraux sur lesquels les solutions seront les mêmes.* »

« Il faut avoir une réponse locale, quasiment sur chaque morceau du trait de côte, à l'échelle des cellules hydrosédimentaires, commune par commune. »

Pascal Berteaud

Cette approche au plus près de la réalité du terrain a débouché sur l'élaboration de programmes sur mesure, en fonction des attentes et des besoins de chacun des 17 territoires partenaires. Cette analyse de leurs attentes et de leurs besoins a d'ailleurs conduit à s'intéresser très précisément au recul du trait de côte alors que l'appel à partenaires portait plus largement sur la gestion intégrée du littoral. « *Nous avons réalisé que les territoires souhaitaient savoir ce qu'il en était de ces phénomènes sur leur secteur de littoral,* a confié Amélie Roche, directrice de projets Gestion des territoires littoraux au Cerema. *Ils avaient notamment besoin de savoir comment appréhender cette question vis-à-vis de leur population.* » Trois ans après le début des travaux concrets, le bénéfice est à la fois local et national aux yeux de Pascal Berteaud. Au niveau local, « *les territoires ont pu bâtir des stratégies à peu près claires pour les prochaines années, en termes de gestion de la zone côtière* », a estimé le directeur général du Cerema. Avant de poursuivre : « *au niveau national, l'intérêt de ces appels à projets est de pouvoir capitaliser sur les expérimentations menées, afin de proposer à l'ensemble des territoires nationaux des solutions et des méthodes pour traiter ce sujet.* »



Amélie Roche et Pascal Berteaud

Parmi les atouts de cette démarche, Amélie Roche a quant à elle insisté sur la nécessité « *d'accompagner les territoires dans un futur désirable* » : les expérimentations menées, les retours d'expérience montrent « *qu'on va tracer des trajectoires, pouvoir s'adapter collectivement et continuer à habiter le littoral* ». Les perspectives sont dessinées, mais il reste encore beaucoup à faire. « *Il y aura par conséquent des suites*, a affirmé le directeur général du Cerema, avec d'autres appels à partenaires », car ces dispositifs permettent de produire et de diffuser, dans un laps de temps relativement court, de la connaissance et des savoir-faire. Et Pascal Berteaud de conclure en rappelant la devise du Cerema : « *Tant que le climat changera, le Cerema agira.* »

« Il est nécessaire d'accompagner les territoires dans un futur désirable. On va pouvoir s'adapter collectivement et continuer à habiter le littoral. »

Amélie Roche



Plage de Leucate

SÉQUENCE 1

Se projeter dans un monde incertain

LES INTERVENANTS

Moustoïpha Aboubacar Directeur de l'Environnement, de la transition écologique, de la mobilité et du transport à la Communauté de communes Sud (Mayotte)

Florian Bouthors Directeur de l'aménagement au Syndicat mixte Baie de Somme Grand littoral picard

Ronan Dantec Sénateur de Loire-Atlantique, président de la commission nationale spécialisée du Conseil national de la transition écologique chargée de l'orientation de l'action de l'Observatoire national sur les effets du changement climatique (ONERC)

Gwenaël Jouannic Chercheur de l'équipe de recherche MATRIS au Cerema

Olivier Le Neannec Directeur des Espaces naturels et de la biodiversité à la métropole Toulon Provence Méditerranée

Chamssia Mohamed Vice-présidente de la Communauté de communes Petite-Terre (Mayotte)

Frantz Thodiard Vice-président de la Communauté d'agglomération du centre de la Martinique

Le rôle de l'expertise scientifique dans la prise de décision



Marion Vorms

Maîtresse de conférences à Paris I Panthéon-Sorbonne, chercheuse à l'Institut d'histoire et de philosophie des sciences et techniques, membre junior de l'Institut universitaire de France

Maîtresse de conférences en philosophie des sciences, sa thèse (2009) examine les relations entre les différents formats de représentation utilisés en science (langage naturel, langages mathématiques, diagrammes, schémas, graphes) et le raisonnement des scientifiques. Ses recherches actuelles sont à la croisée de l'épistémologie, du droit et de la psychologie du raisonnement ; elles portent sur la notion de doute raisonnable et plus généralement sur le raisonnement probatoire (raisonnement sur les faits et les preuves). Dans ce cadre, elle s'intéresse en particulier au raisonnement et à la prise de décision judiciaires.

Qu'est-ce qu'une décision scientifiquement éclairée ? Quelles normes les scientifiques appelés à fournir une expertise doivent-ils appliquer à leur communication d'informations aux non scientifiques afin de les aider dans leur prise de décision ? Marion Vorms, philosophe des sciences, a tracé quelques pistes de réponses.

Chaque individu, dans sa vie personnelle et professionnelle, a besoin d'informations scientifiques pour prendre une décision. Au niveau des politiques publiques, cela explique que « *les décideurs s'en remettent souvent à l'autorité de spécialistes* », a fait d'emblée remarquer Marion Vorms. Quel que soit leur champ d'étude, ces spécialistes apportent un éclairage étayé par des connaissances scientifiques, « *toutes incertaines et incomplètes soient-elles* ».

Car le recours à des experts scientifiques pour l'aide à la décision soulève une série de questions, plus ou moins faciles à résoudre : qu'est-ce qu'un bon expert ? Comment s'assurer de sa compétence et de son intégrité ? Ou encore, plus subtil : « *comment agréger les connaissances qui sont issues de plusieurs disciplines différentes, avec des éclairages plus ou moins divergents ?* », a interrogé la philosophe. Une question d'autant plus pertinente

quand, en matière d'adaptation au changement climatique, il convient de convoquer toutes les disciplines scientifiques, y compris les sciences sociales.

Plus fondamentalement, l'intervenante s'est interrogée sur ce qu'est « *une bonne information scientifique pour l'aide à la décision* », de surcroît dans une situation d'incertitude. Pour répondre à cette question, Marion Vorms a distingué les informations scientifiques destinées à des scientifiques et les informations scientifiques destinées aux décideurs. Tandis que, dans le premier cas, un état complet des connaissances sur un sujet précis est attendu, dans le second cas « *on demande aux experts quelque chose d'aussi exact que possible et quelque chose d'utile, c'est-à-dire quelque chose d'utilisable, de suffisamment simple et catégorique, et aussi de pertinent pour la décision à prendre.* »

« Comment agréger les connaissances qui sont issues de plusieurs disciplines différentes, avec des éclairages plus ou moins divergents ? »



L'intervention de Marion Vorms s'est tenue en visioconférence.

« Quand on demande à un scientifique ce qu'on sait de la toxicité de telle molécule, a-t-elle donné pour exemple, on ne lui demande pas de balayer toutes les expériences qui ont été faites sur les rats et sur les chiens ». On lui demande en revanche de produire quelque chose qui permette au décideur de prendre une décision en tant que représentant de la société. Mais on touche là au cœur du problème car « il n'est pas vraiment possible de produire des affirmations suffisamment simples pour être utilisées, sans déjà s'engager en quelque sorte dans la voie d'une décision qui n'est pas neutre ».

Plusieurs paramètres entrent donc en ligne de compte pour que l'expertise scientifique aide à la décision : l'évaluation du risque d'erreur (qui existe toujours), la notion de doute raisonnable, mais aussi la capacité des acteurs, scientifiques d'un côté, politiques de l'autre, à se comprendre.

« Il n'est pas vraiment possible de produire des affirmations suffisamment simples pour être utilisées, sans déjà s'engager en quelque sorte dans la voie d'une décision qui n'est pas neutre. »

Comment enclencher une démarche d'adaptation malgré l'incertitude des scénarios d'évolution du littoral et des comportements ?

Tandis que cinq représentants de collectivités de l'appel à partenaires ont partagé leurs expériences respectives, la table ronde a également fait émerger des problématiques transversales sur les ressorts de l'action publique en matière de gestion des littoraux.

Dans le domaine du changement climatique, en général, et de l'évolution du trait de côte, en particulier, la fabrique de la décision publique est confrontée à l'incertitude des scénarios à venir. En accord sur ce constat, les invités à cette première table ronde ont très largement fait part de leur besoin d'être accompagnés pour mener des études et s'entourer des bons experts. Il ne s'agit pas pour autant de s'en remettre exclusivement aux experts scientifiques, car plusieurs intervenants ont témoigné du double intérêt de conjuguer connaissance scientifique et observation empirique et de faire dialoguer tous les acteurs (élus, experts, habitants, associations...), dans un souci de transparence et de pédagogie.



Petite Terre à Mayotte

Enfin, à la tribune comme dans la salle, les participants ont souligné que, quelles que soient les incertitudes, il faut aujourd'hui passer à l'action pour faire évoluer les solutions urbaines et architecturales, ainsi que réglementaires et financières.

En clôture des échanges, le sénateur Ronan Dantec, président de la Commission nationale spécialisée du Conseil national de la transition écologique chargée de l'orientation de l'action de l'ONERC, a tenu à rappeler les moyens mis en œuvre « pour écraser l'incertitude et pour que les élus locaux aient un cadre sur lequel se positionner » pour arbitrer et défendre ensuite la légitimité de leurs décisions.

À Mayotte, faire face à l'ultra vulnérabilité

Chamssia Mohamed et Moustoïpha Aboubacar, respectivement représentants de la Communauté de communes Petite-Terre et de la Communauté de communes Sud, ont témoigné du double phénomène d'enfoncement de l'île et de montée des eaux que subit Mayotte. L'érosion côtière s'est accélérée et menace les espèces, les infrastructures publiques et des habitations. À tel point que la perspective de devoir déménager les populations de 27 villages du littoral de la Communauté de communes Sud vers des zones en hauteur, souvent agricoles et riches en biodiversité, n'est plus une hypothèse. « Mais face à cette pression qu'on a sur le littoral, a indiqué Moustoïpha Aboubacar, il faut faire un arbitrage : est-ce que l'on sacrifie un peu cette biodiversité riche pour les habitations ? Ou est-ce que l'on laisse encore un peu les gens dans des zones soumises à divers aléas pour essayer de configurer quelque chose ? Donc, cette proposition crée une incertitude face à cette certitude évidente de l'érosion du trait de côte et de l'élévation du niveau de la mer. » Dans ce contexte, les élus mahorais ont besoin d'études plus détaillées,



Fort de France en Martinique

« alors que les données que l'on a aujourd'hui sont assez obsolètes, a regretté Chamssia Mohamed. Il faudrait les actualiser pour que l'on puisse avoir une vraie cartographie afin de mieux agir. »

« Les données que l'on a aujourd'hui sont assez obsolètes. Il faudrait les actualiser pour que l'on puisse avoir une vraie cartographie afin de mieux agir. »

Chamssia Mohamed

En Martinique, un réel besoin d'expertise

Pour élaborer une stratégie durable d'aménagement du littoral, Frantz Thodiard, vice-président de la Communauté d'agglomération du centre de la Martinique (CACEM), a souligné la nécessité d'être accompagné par des experts tels que le Cerema. Cet accompagnement permet d'aller chercher des données concernant les impacts du changement climatique plus précises que celles du GIEC, qui « ne sont pas suffisantes pour aller dans le détail de chacun des espaces sur lesquels on travaille », et pour tenir compte de la spécificité du terri-

toire de la CACEM, qui s'étend sur 25 km de littoral et comporte l'essentiel des équipements économiques et des infrastructures de transport. Les impacts potentiels des risques liés au changement climatique y soulèvent des questions d'opportunité et d'analyse de la rentabilité de projets d'envergure sous un angle nouveau.

En Baie de Somme, priorité au dialogue

Aussi indispensable soit-elle, la connaissance ne peut suffire à bâtir des plans d'action pour anticiper les phénomènes de submersion. « On ne peut pas attendre la connaissance pour se préparer, a ainsi résumé Florian Bouthors, directeur de l'aménagement au Syndicat mixte Baie de Somme Grand littoral picard. Se préparer, c'est en premier lieu mettre en place la gouvernance, donc les instances de dialogue et de décision pour qu'elles soient prêtes à répondre aux problématiques. »

En Baie de Somme, une concertation large a eu lieu sur la base de différentes modélisations de l'aléa de submersion marine, de ruptures de digues, de montée d'eau par la mer. L'objectif était que les acteurs envisagent des solutions prenant en compte à la fois les enjeux naturels et économiques. Le dialogue et la transparence ont été présentés comme des leviers pour transformer la connaissance en action.



De g. à d. : Julie Merckling, Gwenaél Jouannic, Florian Bouthors, Frantz Thodiard, Ronan Dantec

« Se préparer, c'est en premier lieu mettre en place la gouvernance, donc les instances de dialogue et de décision pour qu'elles soient prêtes à répondre aux problématiques. »

Florian Bouthors

Comparer, décider et expliquer : l'exemple de Toulon Provence Méditerranée

La mission de réhabilitation, valorisation et sécurisation du sentier du littoral, confiée à la Métropole Toulon Provence Méditerranée, montre à quel point il peut être difficile pour des élus de prendre une décision. Alors que le bureau d'études mandaté par la collectivité proposait uniquement une solution pérenne, qui serait forcément dure et très « artificialisante », « j'ai demandé que plusieurs scénarios soient proposés, avec différents niveaux de risque, de façon à vraiment guider la gouvernance dans sa décision, y compris sur le plan financier », a raconté Olivier Le Neannec, directeur des Espaces naturels et de la biodiversité.

Se laissant ainsi la possibilité de suivre ou ne pas suivre certaines préconisations, les élus ont finalement opté pour la solution de l'adaptabilité : ils ont en effet préféré éviter de bétonner des pans entiers de falaise, conscients qu'il faudrait expliquer à la population pourquoi le sentier pourrait être fermé à certaines périodes en fonction des événements climatiques.



Ronan Dantec



Impacts de l'ouragan Irma sur les côtes de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, en 2017

Modélisation et cartographie : les leçons de l'ouragan Irma

La violence de l'ouragan Irma, qui a touché Saint-Martin et Saint-Barthélemy en 2017, ayant rendu obsolète la carte des aléas de submersion marine, une mission d'expertise a été dépêchée sur place pour répertorier le plus rapidement possible les niveaux d'eau encore présents et préparer une révision des règles d'urbanisme. Mais les experts se sont heurtés à la vision des habitants et des décideurs locaux, qui ont produit des études de terrain en décalage par rapport à la vision des experts. De son côté, l'État a produit une carte construite sur un modèle numérique, avec des données topographiques de haute résolution.

Ce retour d'expérience a amené Gwenaël Jouannic, chercheur de l'équipe de recherche MATRIS au Cerema, à souligner les limites de cartographies qui seraient produites par des experts pour des experts, car elles sont alors peu susceptibles d'être mises au service de la décision publique. Le chercheur a donc plaidé pour « *une méthodologie qui soit plus construite, plus partagée, plus ouverte, en considérant que les habitants possèdent également une connaissance importante.* »



Plage de Sainte-Marguerite à Pornichet

SÉQUENCE 2

Un nouvel imaginaire pour le littoral

LES INTERVENANTS

Steve Allongout Vice-président de la Communauté d'agglomération de l'Espace Sud Martinique

Gwendoline Chaudoir Vice-présidente de la Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée

Sylvain Mouyssinat Directeur du pôle Aménagement et développement durable à Grimaud

Jannick Rabillé Vice-président de la Communauté de communes Vendée Grand littoral

Yvonne Tritz Conseillère communautaire à la Communauté d'agglomération de l'Espace Sud Martinique

David-Marie Vailhé Chef de projet Stratégies territoriales et foncières au Cerema

Quels outils pour définir un futur désirable et initier une démarche d'adaptation aux transitions ?

Après une séquence poétique et immersive, convoquant l'imaginaire et la sensibilité de l'auditoire pour jeter les bases d'un futur désirable, la table ronde s'est intéressée aux mots et récits à mobiliser pour amorcer les transitions.

Au-delà des spécificités des situations des territoires partenaires représentés à la tribune, des préoccupations communes ont émergé sur la manière d'accompagner le changement, pour ne pas dire les bouleversements induits par le dérèglement climatique. Tous ont ainsi témoigné de la difficulté de devoir annoncer à des habitants qu'ils devront abandonner leur maison, à court, moyen ou long termes. Un déchirement qu'il est cependant impossible d'esquiver. Car face à la



Littoral martiniquais

menace de la montée des eaux et de l'érosion, tous les participants, représentants de différents territoires littoraux, ont témoigné de l'urgence d'agir. Mais sans confondre vitesse et précipitation : la gestion du temps, pour étudier toutes les options et leurs incidences, ainsi que pour associer tous les acteurs, s'est par conséquent imposée comme un point clé. Conduire le changement exige donc une gamme d'outils très divers, à la fois législatifs et financiers, mais aussi linguistiques et culturels.

En Martinique, vers le retour de plages plantées ?

Montée des eaux, glissements de terrain et cyclones récurrents d'un côté, vitalité commerciale et touristique en bord de mer de l'autre : comment concilier la prise en compte des risques et la préservation des intérêts ? D'autant que de nombreuses contraintes, législatives et financières, viennent compliquer la donne : « *comment fait-on pour reporter tous nos habitants vers l'intérieur, alors que l'on sait que nous sommes dans des zones de non-artificialisation ?*, a donné pour exemple Yvonne Tritz, conseillère communautaire de l'Espace Sud Martinique. *Les lois se percutent !* »

C'est dans ce contexte complexe qu'à Sainte-Luce, la plantation contestée d'arbres en bordure de plage est envisagée pour fixer la dune. Cette solution fondée sur la nature qui renouerait en réalité avec l'histoire de l'île nécessite d'être discutée avec toutes les parties prenantes. Les élus ont bien conscience de l'importance du dialogue et de l'écoute pour faire accepter les modifications du paysage et du cadre de vie induites par les effets du changement climatique. L'intervention d'un psychologue urbain est d'ailleurs prévue.

« Comment fait-on pour reporter tous nos habitants vers l'intérieur, alors que l'on sait que nous sommes dans des zones de non-artificialisation ? »

Yvonne Tritz



À l'occasion du séminaire, le Cerema avait commandé à la compagnie Mégadoline l'écriture d'un conte de sensibilisation aux impacts du changement climatique sur le littoral, projetant l'auditeur dans un futur désirable en 2100. Sonorisée par Hugo Colonval, la conteuse Marie Delaite a dévoilé ce texte, intitulé « Lettre au rivage », devant l'auditoire du séminaire.

« Cher rivage.
 Bien-aimé rivage.
 Je t'écris aujourd'hui car j'ai finalement compris la tendresse que je te porte.
 En cette fin de XXI^e siècle, j'ai finalement compris l'importance que tu revêts aux yeux de ceux qui habitent près de toi. Le respect que tu leur inspires. Mais que cette relation entre toi et les humains n'a pas toujours été des plus faciles. Il en a fallu des tempêtes et des vents violents pour que ce ne soit plus toi que l'humain adapte et aménage, mais que finalement ; l'humain, s'adapte à toi, rivage. Qu'enfin, tu sois considéré comme mouvant et évolutif, fait de milieux dynamiques. [...] Ils étaient tellement insouciants. Ils restaient sur la plage toute la journée en plein été! Waah! Ils pouvaient faire ça.
 C'est difficile à imaginer aujourd'hui !
 Déjà, la plage, pour y accéder, il faut traverser l'épaisse dune boisée qui a bien poussé, en se faufilant le long du sentier balisé entre acacias, chênes lièges et autres conifères odorants.
 Au-delà du chemin, ce n'est que broussailles !
 Cette dune, elle est hyper protégée, hyper respectée. Tellement précieuse ! Aujourd'hui, on la protège parce qu'elle nous protège. [...]

Quand mon grand-père, jeune marié et fringant éleveur, a quitté la dune, c'était pour venir s'installer sur cette île, il avait l'opportunité de s'occuper d'un élevage de vaches dont le propriétaire partait à la retraite. Cela a duré une dizaine d'année, c'était même un des derniers éleveurs de vaches laitières mais il a dû se résigner à partir. Il ne s'en sortait pas, à cause de la salinisation des terres. A force de pomper l'eau douce, le sel avait fini par faire irruption dans les nappes souterraines. Sans eau douce, c'était trop compliqué de continuer. Et puis la sécheresse s'en est mêlée.
 Alors, alors. Alors, se résoudre à partir. [...]
 Rivage, tu as changé.
 Tu as changé, parce que les éléments sont puissants, parce que le vivant est surprenant, parce que les humains ont changé eux-mêmes. Ils ont appris à accepter l'incertitude.
 Ils t'ont laissé changer, évoluer à ton rythme. Car tu es notre allié.
 Nous, les humains, réussissons aujourd'hui à prévoir très précisément les tempêtes qui arrivent sur nous, alors autant que notre milieu de vie nous aide à les traverser.
 Laisser la dune se recharger, laisser la falaise s'éroder, laisser les marais se remplir... [...]



De g. à d. : Julie Merckling, David-Marie Vailhé, Gwendoline Chaudoir, Jannick Rabillé

En Vendée, quel avenir pour l'estuaire du Goulet ?

Entre les Sables d'Olonne et la Tranche-sur-Mer, l'estuaire du « Goulet » situé sur les communes de Saint-Vincent-sur-Jard et Longeville-sur-Mer est confronté à une problématique d'érosion. Son avenir a été au cœur du travail mené par la Communauté de communes Vendée Grand Littoral avec le Cerema. « On est sur deux bassins versants, a expliqué Jannick Rabillé, vice-président de la Communauté de communes. *Toute la question est de savoir si on ne doit pas aujourd'hui imaginer que le Goulet redevienne un estuaire.* » Mais avant d'en arriver à cette décision, il faut étudier tous les scénarios et leurs impacts respectifs. « *On veut avoir le maximum de connaissances et surtout le maximum d'atouts pour venir prendre une bonne décision,* a insisté l'élu. *Même si elle est mal acceptée, la bonne décision donnera une perspective, alors qu'aujourd'hui, on est dans le flou.* » Pour atteindre cet objectif, un projet partenarial d'aménagement avec les services de l'État se met en place pour une étude poussée des impacts d'une réouverture de l'estuaire.

« Même si elle est mal acceptée, la bonne décision donnera une perspective, alors qu'aujourd'hui, on est dans le flou. »

Jannick Rabillé

À Grimaud, de l'artificialisation à la relocalisation : récit d'un changement de cap

Sur ce littoral varois très touristique, la mer grignotant la plage à de nombreux endroits, la commune de Grimaud a initié en 2020 un projet de renaturation de la plage de Saint-Pons. Était prévue la création d'une digue en forme d'embranchement et d'un cordon dunaire pour limiter l'impact sur le camping à l'arrière. Mais, aujourd'hui, le projet est sur pause, à cause des impacts qu'il pourrait avoir sur les équilibres écologiques : « *il nous semble moins en harmonie avec le concept de résilience,* a confié Sylvain Mouyssinat, directeur du pôle Aménagement et développement durable à Grimaud. *On ne peut plus artificialiser de quelque façon que ce soit. Du coup, il faut s'adapter.* ». Les projets de relocalisation actuellement à l'étude prennent en compte un panel de critères, parmi lesquels le risque inondation, le risque feux de forêt, la protection de l'urbanisation des zones naturelles au titre de la loi Littoral et la question du financement de ces nouveaux aménagements.

Dans l'Hérault, la côte ouest de Vias au cœur des discussions

L'appel à partenaires de l'ANEL et du Cerema a permis à la Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée de réunir à nouveau autour d'une même table les acteurs concernés par le phénomène d'érosion et de submersion marine qui touche la côte ouest de Vias. Cela a permis d'échanger des connaissances – historiques, scientifiques, socioéconomiques – et des perceptions du territoire. « *Au final, on a vu que la résilience, c'est quand même d'être en action. Ce n'est pas d'abandonner la partie,* s'est réjoui Gwendoline Chaudoir, vice-présidente d'Hérault-Méditerranée. *Il s'agit donc de construire, d'innover et d'être créatif. Pour cela nous avons besoin d'expérimenter grâce à des projets pilotes dans des secteurs contraints notamment par la réglementation. De plus, il est important d'associer les citoyens pour les coresponsabiliser et pour collaborer dans la recherche des solutions.* ».



Plage de Guerrevielle sur la commune de Grimaud



L'importance de bien nommer les choses

Du latin *citare*, le « récit » renvoie au fait de lire à voix haute. Son étymologie porte l'idée même de « mise en mouvement ». Cette notion interpelle David-Marie Vaillhé qui, au sein du Cerema, s'intéresse aux mots communs à trouver pour que les élus, les techniciens et les habitants surmontent collectivement les obstacles que le changement climatique met sur leur route. « *Il y a un besoin d'honnêteté dans les propos, a confié le chef de projet. S'il y a une difficulté, il faut pouvoir l'affronter, et donc d'abord la nommer.* »

L'exigence de parler vrai est le point de départ pour comprendre, connaître et s'autoriser à penser peut-être différemment des situations qui sont données. C'est un enseignement issu de la démarche exploratoire « Récits de territoires » copilotée par le Cerema et la Fédération des SCoT depuis 2023. « *On est en train de pleinement réinvestir le champ des utopies au sens très large, a analysé David-Marie Vaillhé. C'est aussi ça la force du récit : ce qui aujourd'hui nous semble infaisable peut devenir réalisable à l'avenir.* » Et le chef de projet de conclure avec cette citation de Mark Twain : « *Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait.* »

Conclusion



Cyril Gomel

Ancien cadre dirigeant du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, spécialiste des territoires littoraux, fondateur du cabinet Novalia Censis

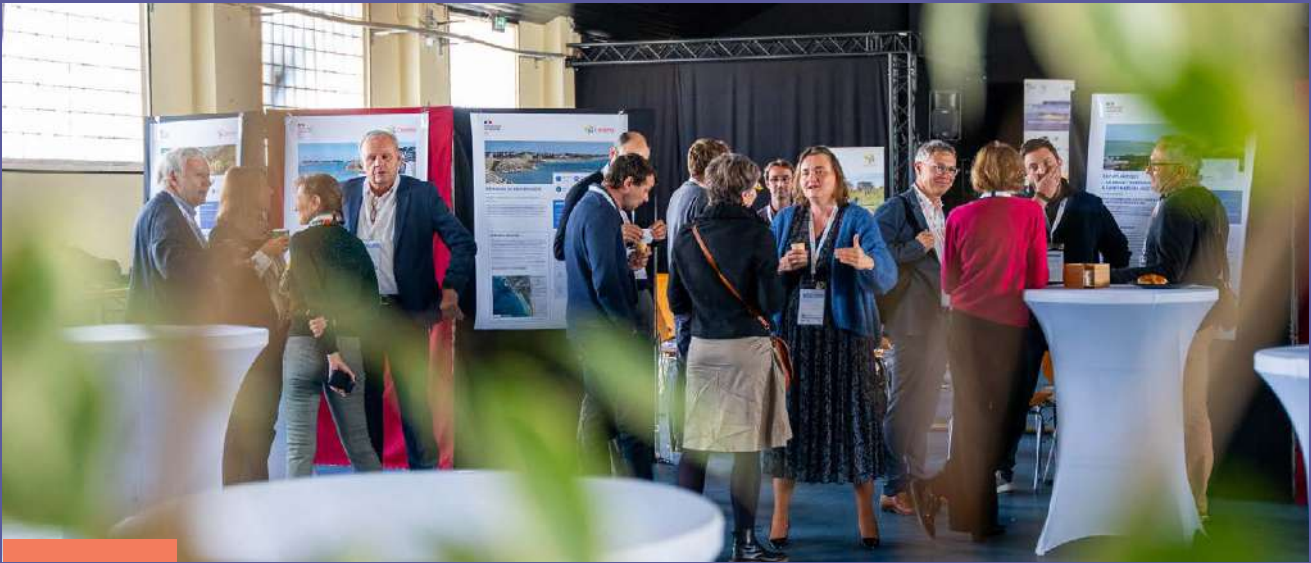
En l'espace d'un après-midi, le programme du séminaire co-construit par l'ANEL et le Cerema aura réussi, selon Cyril Gomel, chargé de la conclusion de la première journée, à poser des questions essentielles aux yeux des acteurs de la gestion des littoraux : comment se projeter dans un monde incertain ? Quelle est la place de la connaissance scientifique et des experts pour y parvenir ? Quels sont aussi les rôles du récit et de l'imaginaire ?

Les expérimentations menées ici et là auront permis de démontrer qu'en une vingtaine d'années seulement, beaucoup de chemin a été parcouru, en termes de prise de conscience de la nécessaire adaptation des territoires littoraux, en termes de méthodes, de questionnements mais aussi de responsabilités.

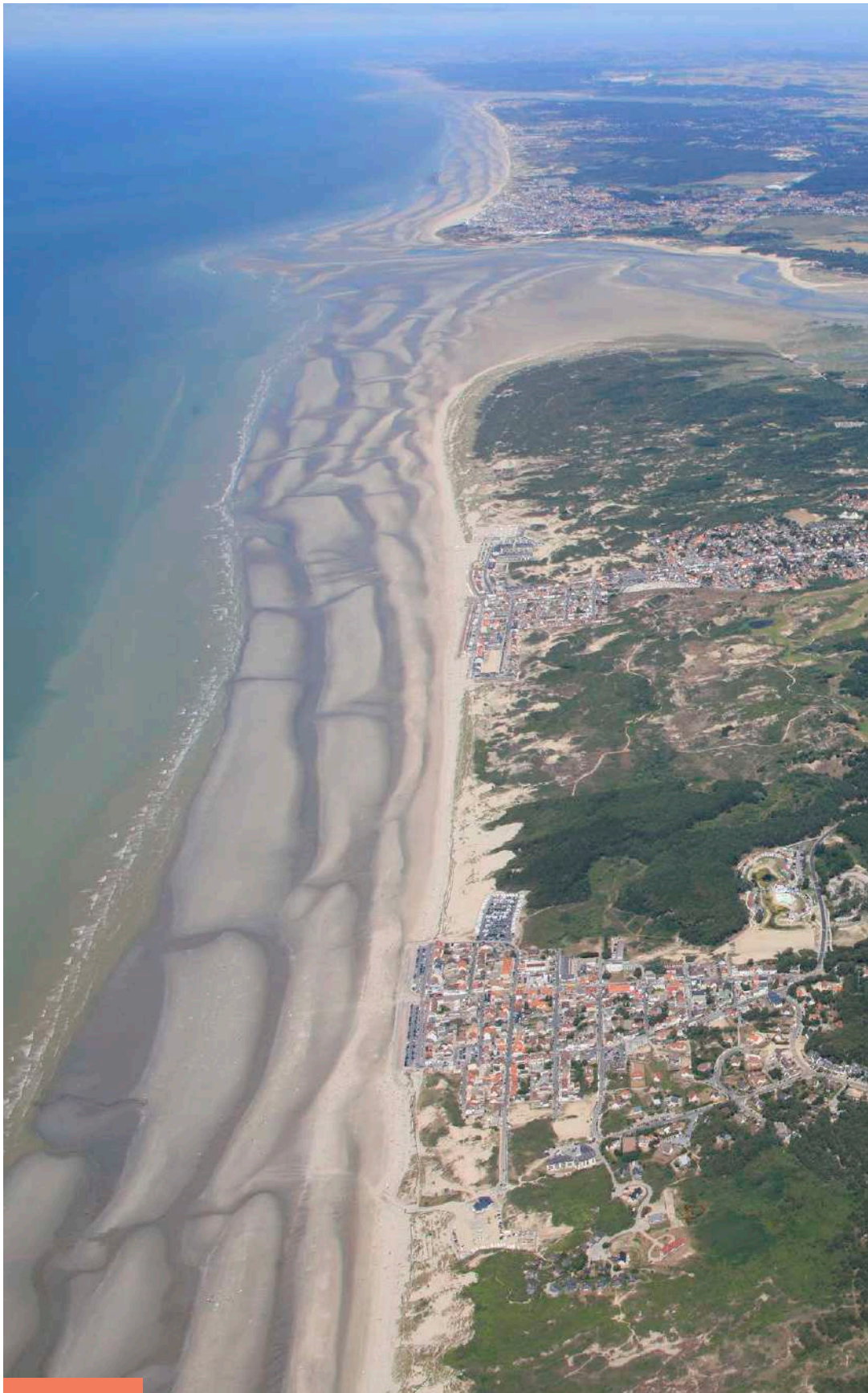
« Derrière la tension experts-décideurs, derrière ce que doit aujourd'hui être l'aide à la décision, la manière dont on qualifie ce qu'est la science, il y a cette question du juste partage de la responsabilité de chacun, a ainsi souligné Cyril Gomel. On n'a pas forcément à capter la science et l'expertise pour une poignée de sachants. On peut aussi être sur cette question de l'appropriation beaucoup plus large. »

Il convient en réalité de faire bouger les lignes pour mobiliser l'expertise des usagers concernés et inventer de nouveaux outils et de nouveaux scénarios. Un impératif d'innovation qui fait des littoraux des territoires d'avant-garde.

« Derrière la tension experts-décideurs, derrière ce que doit aujourd'hui être l'aide à la décision, il y a cette question du juste partage de la responsabilité de chacun. »



Échanges informels et moments de convivialité ont ponctué le séminaire.



La baie d'Authie

La participation, pilier de la gestion intégrée



Julia Jordan

Directrice adjointe
Risques, eaux et mer
au Cerema

Je voudrais commencer par présenter nos remerciements conjoints avec l'ANEL à Monsieur Samama pour son accueil chaleureux. Cette reprise est l'occasion de remercier également les membres du comité d'orientation qui ont permis de façonner ce programme : merci donc aux représentants des ministères (DGALN, DGAM-PA, DGPR), au Conservatoire du littoral, à l'ONF, à l'OFB, au CEPRI, à la Banque des territoires, à la Région Bretagne et à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Ce programme, nous l'avons nourri tout à la fois des retours des 17 territoires, mais aussi de ce que nous avons senti lors du séminaire à mi-parcours l'année dernière : la mobilisation pour l'adaptation au changement climatique s'accroît. Le cadre d'une France à + 4° C est posé. Plus de 300 collectivités vont s'engager dans des cartes d'exposition au recul du trait de côte. Tout cela, au fond, vient remettre en selle le besoin de gestion intégrée qu'un certain nombre de territoires pratiquent déjà. Pour reprendre les mots du professeur de géographie Alain Miossec, la gestion intégrée est la clé. La gestion intégrée, c'est la gestion concertée, collective, éclairée, autant de termes que nous avons partagés l'année dernière lors de notre séminaire à mi-parcours.

+ DE 300

**COLLECTIVITÉS VONT S'ENGAGER
DANS DES CARTES D'EXPOSITION
AU RECUIL DU TRAIT DE CÔTE.**



Julia Jordan au pupitre pour l'ouverture de la seconde demi-journée du séminaire

Lors de la séquence immersive, avec les mots de la conteuse Marie Delaitte, nous avons été propulsés en 2100, sur un rivage changé, à travers les villes-forêts, où les sociétés apprennent ou réapprennent à vivre avec l'océan. Nous avons aussi réfléchi tous ensemble aux moyens de se projeter dans un monde incertain, au rôle de l'expertise scientifique dans la prise de décision et à la création d'un nouvel imaginaire pour le littoral. Nous avons donc déjà commencé à aborder la place des habitants dans la gestion intégrée des littoraux.

Ce matin, nous allons plus précisément traiter la question de la participation, l'un des fondamentaux de la gestion intégrée, en étudiant différents outils participatifs, puis en abordant l'indispensable mise en réseau des acteurs. Les témoignages qui nous seront présentés constituent de précieuses sources d'inspiration.

**« La gestion intégrée,
c'est la gestion concertée,
collective, éclairée. »**

Le programme de cet après-midi nous proposera quant à lui des visites de sites, ainsi que trois « jeux sérieux » que nous vous inviterons à tester. C'est un programme riche qu'ont façonné pour nous les membres du Comité d'orientation du partenariat, que je remercie chaleureusement, ainsi que tous nos partenaires.



Érosion sur le littoral martiniquais

SÉQUENCE 3

La participation, une clé pour l'élaboration de la stratégie

LES INTERVENANTS

Élodie Kleszczewski Cheffe de groupe Territoires et littoral au Cerema

Bruno Landreau Citoyen, participant au groupe miroir mis en place par Saint-Nazaire Agglo

Vincent Morel Chef de projet Risques majeurs et résilience à la Communauté urbaine Dunkerque Grand Littoral

Jean-Claude Pelleteur Maire de Pornichet et vice-président de Saint-Nazaire Agglo

Céline Perherin Directrice de projets Risques naturels et territoires au Cerema



De g. à d. : Julie Merckling, Bruno Landreau, Élodie Kleszczewski, Céline Perherin, Jean-Claude Pelleteur

Pourquoi est-ce si important de réunir et d'associer une diversité d'acteurs à l'élaboration d'une stratégie de gestion intégrée du littoral ? Ne se rajoute-t-on pas un niveau supplémentaire de complexité ? En croisant les points de vue, cette table ronde a fait la démonstration des atouts d'une démarche participative.

En l'absence de cadre réglementaire et d'obligation à concerter, pourquoi faire participer les citoyens à l'élaboration des stratégies de gestion intégrée du littoral ? Tout d'abord parce que les sujets liés au changement climatique sont complexes, incertains et anxiogènes, selon Céline Perherin : « *Tout cela génère de la peur, voire parfois du déni, des conflits d'usage, des différends, a estimé la directrice de projets Risques naturels et territoires au Cerema. On a donc encore plus besoin d'échanger, en mettant tout le monde autour de la table. La participation est une clé si l'on veut construire cet intérêt collectif, à partir justement de tous ces intérêts particuliers.* »

L'atout de l'intelligence collective

C'est ensuite parce que l'on est plus savant et plus intelligent à plusieurs, que de nombreuses collectivités souhaitent mettre en place des espaces d'échanges. Vincent Morel, chef de projet à la Communauté urbaine Dunkerque Grand Littoral témoigne : « *on a souhaité, dans le cadre de l'appel à partenaires, travailler avec les habitants d'un côté, avec des professionnels de l'autre, sur l'usage futur d'un bassin paysager au cœur d'un projet d'aménagement. On s'est rendu compte qu'il y a une vraie richesse et une vraie connaissance du territoire qu'il est important d'aller chercher, notamment dans le*



La côte catalane

cadre de ces participations et concertations. » Loin de se résumer à une information descendante, ces dispositifs de participation relèvent vraiment d'une démarche d'enrichissement mutuel.

Lorsqu'elle a réuni un groupe d'élus, de techniciens et de représentants des services de l'État pour travailler sur l'évolution de la côte sableuse catalane, Élodie Kleszczewski, cheffe de groupe Territoires et littoral au Cerema Occitanie, a fait le même constat : « On a récolté beaucoup d'éléments que l'on n'avait pas forcément inclus initialement dans le diagnostic ; on a pu ajouter une connaissance empirique que nous n'avions pas. »

« On a souhaité travailler avec les habitants d'un côté, avec des professionnels de l'autre, sur l'usage futur d'un bassin paysager au cœur d'un projet d'aménagement. On s'est rendu compte qu'il y a une vraie richesse et une vraie connaissance du territoire. »

Vincent Morel

Quelle méthode ?

Si l'objectif des dispositifs de participation est assez clair, quelle méthode déployer, en revanche, pour en garantir le succès ? « Il n'y a pas de recette miracle, a tranché Céline Perherin. On fait du sur-mesure. » « Pour nous, qui avons accompagné les territoires, a confirmé Élodie Kleszczewski, il faut à chaque fois réinventer nos outils d'animation. Nous considérons cela comme autant d'enjeux à surmonter que de richesses. »

« Les enseignements des 17 expériences que nous avons conduites nous ont montré qu'il y avait quand même un certain nombre de verrous qu'il fallait systématiquement lever », nuance cependant Céline Perherin. Se mettre d'accord sur un vocabulaire commun, croiser les expériences et les représentations, savoir accueillir les peurs, affronter les désaccords, reconnaître la valeur de l'expertise d'usage et aborder les incertitudes et les certitudes font partie des leviers pour surmonter les obstacles et assurer la réussite de ces démarches participatives.

Le jeu en vaut la chandelle, à en croire Bruno Landreau, citoyen volontaire coopté pour faire partie d'un groupe miroir, mis en place par Saint-Nazaire Agglo - La CARENE. Dans l'esprit des conventions citoyennes, ce dispositif – monté en « miroir » du comité de pilotage officiel chargé de la gestion intégrée du littoral – a donné lieu à



Les échanges avec le public ont été nombreux pendant le séminaire.



Exemple d'atelier participatif avec des élus

une douzaine de réunions. « Nous avons eu deux niveaux de production, a expliqué Bruno Landreau. Le premier relevait plutôt de réflexions générales sur les préalables à toute stratégie, notamment l'information du public, l'association de la population et la formation des élus. Puis, dans un second temps, nous avons travaillé sur des solutions et, plus tard, nous avons fait des contributions sur les principes de financement et sur un arbre de décision. » Si le groupe miroir a affirmé sa préférence pour les solutions douces, il a néanmoins proposé dans l'arbre de décision - compte tenu de la présence de nombreux ouvrages sur ce littoral - les conditions (techniques et relatives à la gestion) pour qu'un ouvrage soit considéré pérenne.

Faire vivre la démocratie participative

Séduit par cet exercice de démocratie participative, Jean-Claude Pelleteur, le maire de Pornichet, retient l'appel à agir qui s'en est dégagé : « on voit bien que dans les propositions qui sont faites, tout le monde

n'est pas complètement d'accord. Mais ce qui est hors de question, c'est de ne rien faire ! » Tous les dispositifs de participation ont en commun de générer une réelle prise de conscience de la part des participants et de les aider à comprendre le sens de l'intérêt général.

« On voit bien que dans les propositions qui sont faites, tout le monde n'est pas complètement d'accord. Mais ce qui est hors de question, c'est de ne rien faire ! »

Jean-Claude Pelleteur



Station balnéaire de Wissant

Croiser les savoirs experts et territoriaux pour la réalisation d'un diagnostic partagé (Côte catalane)

→ Afin d'initier une dynamique collective, la connaissance et l'expérience des élus et des techniciens du territoire ont été au cœur du diagnostic de territoire, grâce à un outil s'appuyant sur une frise du temps et invitant à reconstituer l'histoire du littoral au prisme de cinq thématiques. Croiser les savoirs et les visions a ainsi permis d'enrichir le diagnostic territorial réalisé par des experts, de comprendre l'évolution perpétuelle du territoire et de s'appropriier collectivement les premiers constats, comme premier pas vers l'acceptation du changement nécessaire.



Accompagner les changements de représentation pour construire un intérêt collectif (Penvenan)

→ Face à un scénario de rupture du cordon de galets près du marais de Launay, les participants ont d'abord imaginé les évolutions possibles du secteur en définissant les réactions de six personnages caractéristiques du territoire sous la forme de cartes d'empathie. Puis en incarnant chacun l'un des six personnages lors d'un jeu de rôle simulant une réunion visant à définir des propositions réalistes à soumettre à la puissance publique, chacun des participants a été amené à se décentrer de son point de vue personnel pour viser l'intérêt général.



Chacun des participants a pu assister aux présentations de quatre outils mis en oeuvre par les agents du Cerema dans le cadre des accompagnements auprès des territoires et découvrir différents supports de restitution.

Construire une vision partagée pour le territoire

(Agglo Hérault Méditerranée)

→ Fixer le cap à atteindre pour son projet de territoire est essentiel pour fédérer les acteurs autour d'un projet commun. Pour s'interroger collectivement sur l'horizon vers lequel le territoire souhaite se diriger et dessiner un futur souhaitable et désirable pour tous, les participants ont utilisé l'outil dit du « phare rayonnant ». Ses rayons aident à clarifier ce qui est souhaité ou non pour le territoire futur (commencer à, arrêter de...), et à identifier des éléments faisant consensus ou débat parmi les participants.



Coconstruire une stratégie de résilience

(Vendée Grand Littoral)

→ Pour concevoir une stratégie de résilience pour les marais littoraux du Payré, le Cerema a proposé aux acteurs du territoire de s'appuyer sur un outil appelé « Boussole de la résilience ». Il identifie 6 principes et 18 leviers qui peuvent guider l'action dans l'objectif de maximiser les chances du territoire de traverser les crises qu'il pourra rencontrer, s'adapter et parvenir rapidement à un nouvel état d'équilibre. Caractérisé par une approche systémique, cet outil permet de créer une dynamique et du lien entre les acteurs, et de construire des chaînes d'actions opérationnelles pour un futur désirable.





SÉQUENCE 4

S'appuyer sur une communauté en réseau

LES INTERVENANTS

Nicolas Castay Directeur du Groupement d'intérêt public Littoral Nouvelle-Aquitaine

François Dehais Directeur du Syndicat mixte littoral de la Seine-Maritime

François Fillion Responsable du pôle Risques naturels à la DREAL Hauts-de-France

Olivier Lozachmeur Chargé de l'accompagnement des projets de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) à la Région Bretagne

Marc Robin Président du réseau national des Observatoires du trait de côte

Kriss Sans Chargé de mission Planification et Gemapi au Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières de l'Aude



Au pupitre : Nicolas Castay

Actions concrètes et modèles de portage politique, ce qui se fait ici peut inspirer ailleurs ! L'élaboration d'une stratégie locale intégrée du trait de côte a tout à gagner d'une mise en réseau des acteurs. Les témoins invités pour cette dernière séquence avaient 180 secondes pour présenter les réseaux sur lesquels ils s'appuient dans leur territoire respectif.

François Dehais

Directeur du Syndicat mixte littoral de la Seine-Maritime

Créé il y a cinq ans à l'initiative du Conseil départemental de la Seine-Maritime, de l'ensemble des EPCI côtiers du département et de certains syndicats mixtes de bassins versants, le Syndicat mixte du littoral 76 est composé à ce jour de neuf membres. Il s'est fixé deux grandes missions : la gestion des ouvrages de protection des submersions, maintien du trait de côte et accès à la mer, qui jalonnent les 140 km de littoral allant du Havre au Tréport et l'élaboration d'une stratégie littorale à l'horizon 2050-2100. Pour la mener à bien, **la côte d'Albâtre a été divisée en cinq secteurs, avec pour chacun d'eux un panel d'acteurs diversifiés.** Regroupant un quart d'élus, un quart d'agents des collectivités, un quart d'acteurs du monde socioéconomique et un quart d'habitants, ces panels – qui peuvent être géographiquement éloignés – échangent les uns avec les autres, de façon générale ou thématique, sur cette problématique commune qu'est la gestion du littoral dans le contexte du changement climatique.

Kriss Sans

Chargé de mission Planification et Gemapi au Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières de l'Aude

Bien qu'il travaille sur les bassins versants, le Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières de l'Aude a décidé il y a dix ans de sortir d'une vision en silos et de s'intéresser aux ouvrages littoraux comme il s'était intéressé aux ouvrages fluviaux. Il s'est ainsi impliqué dans le diagnostic de ces digues, puis de modélisation de la submersion marine, avant de s'investir dans une démarche plus prospective. Il a alors créé **un réseau d'échanges entre élus littoraux et organisé des rencontres avec des spécialistes** tels que le Cerema, l'INRAE, le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée ou encore l'Observatoire de la côte catalane. Ce réseau de professionnels, dont les connaissances et les expériences sont complémentaires, se trouve aujourd'hui à une étape clé de son évolution : se cantonne-t-il à une mission d'observation ? Se lance-t-il dans la réalisation d'un plan d'action ? Se donne-t-il les moyens et le temps d'élaborer une stratégie d'adaptation de long terme ? Des questions délicates à régler qui n'ont pas encore trouvé de réponse.



Au pupitre : Olivier Lozachmeur

Olivier Lozachmeur

Chargé de l'accompagnement des projets de GIZC à la Région Bretagne

En Bretagne, où toutes les collectivités n'en sont pas au même stade en matière de gestion intégrée du littoral, la politique de la Région repose sur trois axes. Le premier s'appuie sur le SRADDET, qui fonde la compétence régionale en matière de gestion des risques côtiers, et qui a été modifié sur ce point en février 2024 afin notamment d'intégrer les dispositions de la loi Climat et Résilience. Le deuxième axe repose sur les principes et les actions définies par la DREAL Bretagne et la Région dans un document commun, qui prévoit notamment la mise en place de deux réseaux à l'échelle régionale : le premier rassemble **les acteurs susceptibles d'accompagner les territoires** (DREAL, Région, Banque des territoires, Établissement public foncier, Safer, Agence de l'eau, département du Finistère, Conservatoire du littoral...); le second rassemble **les EPCI littoraux bretons**. Le troisième axe concerne l'accompagnement des territoires, que ce soit à travers des appels à projets (avec la DREAL et le Cerema entre 2019 et 2023 sur la mise en place de stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte sur trois territoires ; dans le cadre du FEDER entre 2023 et 2027 avec deux territoires et deux universités), de l'accompagnement technique et/ou pédagogique, l'organisation de voyages d'études (Quiberon, baie de Lancier et Saint-Malo, golfe du Morbihan et presqu'île de Quiberon, Nouvelle-Aquitaine...).

Nicolas Castay

Directeur du Groupement d'intérêt public Littoral Nouvelle-Aquitaine

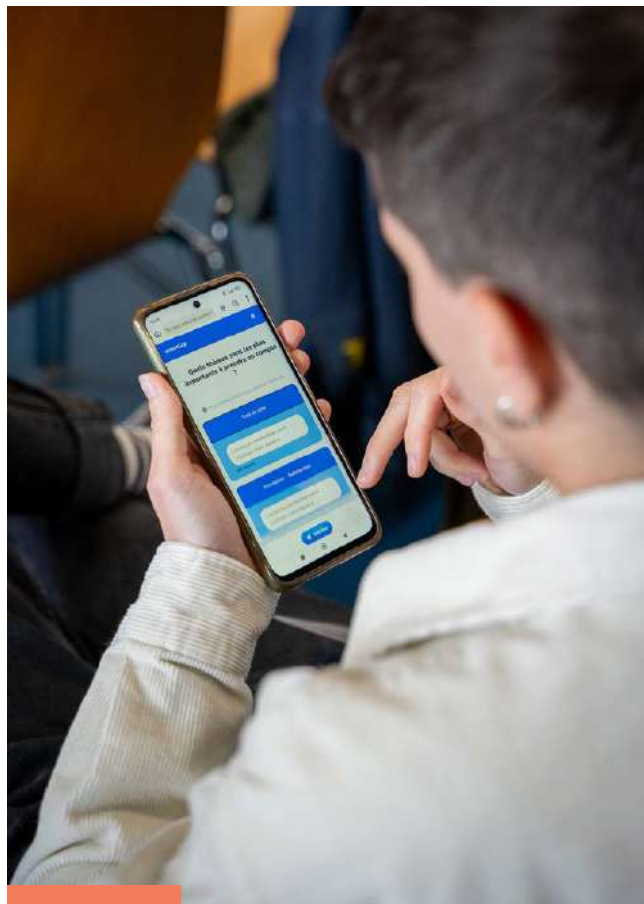
Composé de représentants de l'État, de la Région Nouvelle-Aquitaine, des départements et des intercommunalités du littoral de la région, le **Groupement d'intérêt public Littoral** est un établissement public constitué pour mettre en œuvre un projet politique partagé et appliqué. Un projet d'adaptation du littoral partagé, tout d'abord, entre l'État et les collectivités, avec des hommes et des femmes qui l'incarnent, à tous les échelons. L'objectif est de réussir la transition du littoral en Nouvelle-Aquitaine, avec des axes très concrets sur la décarbonation et sur l'aménagement durable du littoral. Un projet appliqué, ensuite, qui se traduit en schémas régionaux, en stratégies locales et en plans de financement. L'ensemble est animé par une équipe d'ingénierie également financée dans la durée, qui a accompagné depuis une quinzaine d'années la concrétisation du projet à différentes étapes : les études prospectives, la phase d'expérimentations, et aujourd'hui la mise en œuvre d'actions en vitesse de croisière.



François Filior

Responsable du Pôle Risques naturels à la DREAL Hauts-de-France

Initiée par l'État et de nombreux partenaires, la démarche Résilience littorale Hauts-de-France a pour objectif de faire émerger des stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte. Ces stratégies ont vocation à être portées par les collectivités locales à la bonne échelle et sur une temporalité qui articule le long et le court termes. Pour cela, plusieurs outils sont mis à leur disposition : un atlas avec un référentiel dynamique, des affiches qui se veulent très simples, et surtout une **offre de services de tous les partenaires**. Il s'agit de rendre plus lisibles et plus faciles d'accès les possibilités d'appui que les différents partenaires peuvent proposer – ou solliciter – dans le champ de la résilience littorale, que ce soit en matière de financement, d'ingénierie, d'expertise, sur le trait de côte, l'urbanisme, le foncier, la communication, etc. Le bilan à ce jour de ces initiatives prouve la difficulté à faire émerger des pilotes pour porter ces stratégies. Il apparaît en effet délicat pour des élus, dont les mandats relèvent du court terme, d'incarner des stratégies dont les perspectives à long terme peuvent sembler impopulaires actuellement, tant le changement de paradigme est important en matière d'aménagement du littoral.



Marc Robin

Président du réseau national des Observatoires du trait de côte

L'accompagnement des territoires est un sujet difficile puisqu'il sous-tend un diagnostic complet, qui repose souvent sur des informations géographiques déficientes et nécessite le recours à des connaissances multi-disciplinaires.

Le réseau national des Observatoires du trait de côte rassemble plusieurs opérateurs de l'État (le BRGM, le Cerema, l'ONF...) et des observatoires de niveaux régional ou local, avec des statuts juridiques variés. Il met des **expertises scientifiques au service des territoires** sur des sujets divers et développe des produits qui peuvent ensuite servir à améliorer la cartographie, la spatialisation ou la statistique.

Le réseau national est aussi un lieu de discussion des **retours d'expérience**, sur la gestion des tempêtes par exemple. Les échanges sur les **bonnes pratiques** et la structuration de l'information géographique s'effectuent enfin à travers des groupes de travail et des webinaires. Mais il ne s'agit en aucun cas de viser la normalisation des pratiques, que la diversité sociologique et environnementale des territoires littoraux rend impossible.

PLURIDISCIPLINAIRE
 DÉCLOISONNER COHÉRENCE
 TRANSVERSALITÉ
 SYSTÉMIQUE PARTICIPATION
 ACCULTURATION CONCERTATION
 GOUVERNANCE
 PAROLE AU VIVANT DONT NATURE
 RÉTRO-LITTORAL VIVRE ENSEMBLE
 RÉSILIENCE TERRITORIALE
 MULTIFOCAL

Principaux mots clés choisis par les participants grâce à l'application interactive en réponse à la question suivante : Quel(s) enjeu(x) pour l'intégration des thèmes au sein de stratégies intégrées ?



La table ronde s'est achevée par une séance de questions-réponses via une plateforme digitale d'interactivité en direct.

Cette séquence a mis en évidence la multiplicité des thématiques abordées dans le cadre de stratégies littorales intégrées, impliquant des approches transversales, pluridisciplinaires et systémiques.

Les difficultés engendrées pourraient en partie être levées par une meilleure mise en relation des acteurs. Des synergies avec les réseaux existants seraient à explorer pour une montée globale en compétence et une plus grande efficacité.

Clôture

L'ANEL et le Cerema se félicitent de la qualité des échanges qui ont accompagné le partenariat au cours de ses trois séminaires publics. Organisé de manière hybride au Pouliguen, un des 17 territoires partenaires, ce dernier a été une réussite rassemblant 230 participants sur les deux journées, dont plus de la moitié en présentiel et d'un tiers de collectivités.

La nécessaire adaptation dès aujourd'hui des territoires littoraux au changement climatique a amené partenaires et participants à s'interroger sur le rôle de l'expertise dans la prise de décision et la gestion de l'incertitude. Certains leviers identifiés ont été débattus : le changement de paradigme littoral, le rôle-clé de la participation et l'appui sur un réseau apprenant de collectivités. Aucun sujet, ni aucune posture n'a été écarté pour favoriser la mise en œuvre des stratégies.

Le séminaire a également été l'occasion de présenter des outils développés sur les territoires et de partager des retours d'expérience. Alors que l'accompagnement ANEL-Cerema se poursuit, les enseignements tirés de ces expérimentations font l'objet de 17 fiches et seront prochainement compilés globalement.

Riches de ces échanges et perspectives, l'ANEL et le Cerema dressent un bilan très positif de ces démarches partenariales nouant expertise technique et réalité de terrain. Forts de ce succès et convaincus que les besoins et attentes des territoires et des populations restent nombreux, ils réfléchissent ensemble d'ores et déjà aux suites qui pourront être données.



Amélie Roche

Directrice de projets
Gestion des territoires
littoraux au Cerema

« Partager des retours d'expérience et des bonnes pratiques au sein d'une communauté en réseau est essentiel pour favoriser l'émergence d'initiatives réussies sur l'ensemble des territoires littoraux. »



Les participants présents lors de la clôture du séminaire

Après les quatre séquences en salle, le séminaire s'est poursuivi de façon moins formelle, pour un dernier après-midi au Pouliguen. Les participants ont eu le choix entre une visite de site de la Côte sauvage ou l'un des trois « jeux sérieux ».

« **Littopia** » est un jeu collaboratif sur l'adaptation d'un territoire littoral face aux risques côtiers et à l'élévation du niveau de la mer. Les participants, assignés à divers rôles, aménagent un territoire en prenant en compte cinq critères : sécurité, nature, économie, logements et endettement. Les recompositions territoriales sont ensuite évaluées et discutées, favorisant la concertation.

« **Rivages de demain** » est un jeu collaboratif de gestion de l'interface terre-mer. Les participants, projetés sur un vaste territoire littoral, doivent définir collectivement les choix à réaliser en matière de gestion du trait de côte, selon deux échéances temporelles distinctes. Néanmoins tout n'est pas possible et il faudra trouver des consensus tant en matière de priorité, de gestion du budget que de choix d'intervention au regard des enjeux présents.

« **Risques côtiers à Plonevez les Flots** » immerge les participants dans la gestion des risques côtiers sur un territoire fictif. Développé par des experts, il forme étudiants, professionnels et élus à travers une approche pratique et engageante. Cette mise en situation permet d'expérimenter les dynamiques naturelles, les arbitrages budgétaires et d'aménagement du territoire, offrant une compréhension approfondie des enjeux côtiers.





Visite de la côte sauvage au Pouliguen lors du séminaire

Annexes



GLOSSAIRE

ANEL : Association nationale des élus des littoraux

BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières

CEPRI : Centre européen de prévention du risque d'inondation

Cerema : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

DGALN : Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

DGAMPA : Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture

DGPR : Direction générale de la prévention des risques

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

Gemapi : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

GIZC : Gestion intégrée des zones côtières

INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

SCOT : Schéma de cohérence territoriale

SRADDET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

OFB : Office français de la biodiversité

ONF : Office national des forêts

PROGRAMME

JOURNÉE • 1

Propos introductifs

Norbert Samama Maire du Pouliguen, vice-président de Cap Atlantique-La Baule-Guérande agglo

Marie-Claude Jarrot Présidente du Conseil d'administration du Cerema, maire de Montceau-les-Mines

Partenariat ANEL/Cerema/Collectivités

Bilan et perspectives

Pascal Berteaud Directeur général du Cerema

Amélie Roche Directrice de projets Gestion des territoires littoraux au Cerema

SÉQUENCE 1

Se projeter dans un monde incertain

CONFÉRENCE INTRODUCTIVE

Le rôle de l'expertise scientifique dans la prise de décision

Marion Vorms Maîtresse de conférences à Paris I Panthéon-Sorbonne, chercheuse à l'Institut d'histoire et de philosophie des sciences et techniques

TABLE RONDE

Comment enclencher une démarche d'adaptation malgré l'incertitude des scénarios d'évolution du littoral et des comportements ?

Moustoïpha Aboubacar Directeur de l'Environnement, de la transition écologique, de la mobilité et du transport à la Communauté de communes Sud (Mayotte)

Florian Bouthors Directeur de l'aménagement, Syndicat mixte Baie de Somme Grand littoral picard

Ronan Dantec Sénateur de Loire-Atlantique, président de la commission nationale spécialisée du Conseil national de la transition écologique chargée de l'orientation de l'action de l'Observatoire national sur les effets du changement climatique (ONERC)

Gwenaël Jouannic Chercheur de l'équipe de recherche MATRIS au Cerema

Olivier Le Neannec Directeur des Espaces naturels et de la biodiversité à la métropole Toulon Provence Méditerranée

Chamssia Mohamed Vice-présidente de la Communauté de communes Petite-Terre (Mayotte)

Frantz Thodiard Vice-président de la Communauté d'agglomération du centre de la Martinique

SÉQUENCE 2

Un nouvel imaginaire pour le littoral

TABLE RONDE

Quels outils pour définir un futur désirable et initier une démarche d'adaptation aux transitions ?

Steve Allongout Vice-président de la Communauté d'agglomération de l'Espace Sud Martinique

Gwendoline Chaudoir Vice-présidente de la Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée

Sylvain Mouyssinat Directeur du pôle Aménagement et développement durable à Grimaud

Jannick Rabillé Vice-président de la Communauté de communes Vendée Grand littoral

Yvonne Tritz Conseillère communautaire à la Communauté d'agglomération de l'Espace Sud Martinique

David-Marie Vailhé Chef de projet Stratégies territoriales et foncières au Cerema

CONCLUSION

Cyril Gomel Ancien cadre dirigeant du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, spécialiste des territoires littoraux, fondateur du cabinet Novalia Censis

JOURNÉE • 2

Propos introductifs

Julia Jordan Directrice adjointe Risques, eaux et mer au Cerema

SÉQUENCE 3

La participation, une clé pour l'élaboration de la stratégie

Élodie Kleszczewski Cheffe de groupe Territoires et Littoral au Cerema

Bruno Landreau Citoyen, participant au groupe miroir mis en place par Saint-Nazaire Agglo

Vincent Morel Chef de projet Risques majeurs et résilience à la Communauté urbaine Dunkerque Grand Littoral

Jean-Claude Pelleteur Maire de Pornichet et vice-président de Saint-Nazaire Agglo

Céline Perherin Directrice de projets Risques naturels et territoires au Cerema

SÉQUENCE 4

S'appuyer sur une communauté en réseau

Nicolas Castay Directeur du Groupement d'intérêt public Littoral Nouvelle-Aquitaine

François Dehais Directeur du Syndicat mixte littoral de la Seine-Maritime

François Filior Responsable du pôle Risques naturels à la DREAL Hauts-de-France

Olivier Lozachmeur Chargé de l'accompagnement des projets de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) à la Région Bretagne

Marc Robin Président du réseau national des Observatoires du trait de côte

Kriss Sans Chargé de mission Planification et Gemapi au Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières de l'Aude

CLÔTURE

Amélie Roche Directrice de projets Gestion des territoires littoraux au Cerema



Vous êtes :

- **Élu ou décideur**
- **Entreprise ou association**
- **Acteur de la société civile**
- **Agent de collectivité ou de l'État**

Grâce à la plateforme expertises-territoires.fr coopérez, partagez vos expériences, coconstruisez les expertises d'aujourd'hui et de demain.



Trouvez rapidement des réponses à vos questions



Mutualisez les apprentissages et les retours d'expérience



Inspirez-vous des bonnes pratiques et formez-vous en continu sur vos domaines



Coconstruisez des solutions avec des experts des territoires

Pour contribuer à faire vivre l'interface terre-mer de manière coordonnée, venez partager vos événements, vos réflexions et vos questions sur expertises-territoires.fr.



DÉCOUVREZ LA PLATEFORME DOCUMENTAIRE DU CEREMA



doc.cerema.fr

Accédez gratuitement à toutes les ressources techniques produites par le Cerema :

- Plus de 3 500 publications
- Plus de 2 300 rapports d'études et avis techniques
- Tous nos articles issus de la recherche scientifique et ceux publiés dans la presse spécialisée

CONSULTEZ

NOS PUBLICATIONS SUR LA GESTION INTÉGRÉE DU LITTORAL

LITTORAL

Intégrer l'évolution du trait de côte à son projet de territoire

Collection « Les essentiels »

CONNAISSANCE DU TRAIT DE CÔTE

Évaluation prospective des enjeux affectés par le recul du trait de côte

Collection « Connaissances »

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Adapter les territoires littoraux

Collection « Les essentiels »

PLANIFICATION LITTORALE

Contraintes et potentiels

Collection « Les essentiels »

DYNAMIQUES ET ÉVOLUTIONS DU LITTORAL

Synthèses des connaissances et atlas - Fascicules 1 à 17

Collection « Les références »

TERRITOIRES RÉSILIENTS

Agir maintenant pour transformer demain

Collection « Les essentiels »

CORDONS DUNAIRES

Évaluer leur comportement et leur robustesse
face aux submersions marines

Collection « Les références »

TERRITOIRES LITTORAUX, LE DÉFI DES TRANSITIONS

Séminaire sur la gestion intégrée du littoral 2023

Collection « Les actes »

Téléchargez plus de ressources sur
notre plateforme documentaire



© 2024 • Cerema

Le Cerema, l'expertise publique pour la transition écologique et la cohésion des territoires

Le Cerema, Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement, est un établissement public qui apporte son concours à l'État et aux collectivités territoriales pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques au service de la transition écologique, de l'adaptation au changement climatique et de la cohésion des territoires. Il porte des missions de recherche et innovation, et appuie le transfert d'innovations dans les territoires et auprès des acteurs privés.

Le Cerema agit dans 6 domaines d'activité : Expertise & Ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral. Présent partout en métropole et dans les Outremer par ses 27 implantations, il développe une expertise de référence au contact de ses partenaires européens et contribue à diffuser le savoir-faire français à l'international. Le Cerema capitalise les connaissances et savoir-faire dans ses domaines d'activité. Éditeur, il mène sa mission de centre de ressources en ingénierie par la mise à disposition de près de 3 000 références à retrouver sur www.cerema.fr rubrique Publications.

Coordination : Pôle édition et valorisation des connaissances du Cerema • Rédaction, conception graphique et mise en page : Farénis • ISBN papier : 978-2-37180-698-6 – ISBN numérique : 978-2-37180-699-3 • Crédits photos : Altimage : page 31 – Cerema : pages 1, 13, 22, 25, 33-34, 38, 48, 49-50 – Romain Charrier : pages 1, 12, 14, 18, 21, 26, 27, 28, 30, 32, 35, 36, 39, 40, 43, 44, 45, 46, 47 – COCM : page 1 – Arnaud Dréan : page 10 – Marc Glen : pages 13, 47 – ObsCat : pages 15-16, 35 – Grimaud Tourisme : page 28 – Pierre Morel : page 11 – Pixabay : pages 19, 41-42 – Wikimedia : page 20 • Éditions du Cerema - www.cerema.fr - Cité des mobilités, 25 avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 Bron cedex

LES ACTES

TERRITOIRES LITTORAUX EN TRANSITION

CONSTRUIRE DES STRATÉGIES LOCALES

Séminaire sur la gestion intégrée du littoral 2024

Dès 2019, le Cerema et l'Association nationale des élus des littoraux (ANEL) se sont mobilisés pour aider les collectivités dans le développement d'une gestion globale, anticipée, adaptée et préventive du littoral. Cette démarche dénommée Appel à partenaires Gestion intégrée du littoral rassemble 17 territoires volontaires.

Le séminaire *Territoires littoraux en transition : Construire des stratégies locales pour le littoral* des 7 et 8 octobre 2024 a permis d'échanger sur les enseignements finaux issus des études de cet appel à partenaires. Complétant les échanges initiés lors des précédents séminaires de décembre 2021 et juin 2023, cet événement a été construit au travers de quatre séquences : la projection dans un monde incertain, un nouvel imaginaire pour le littoral, la participation et l'appui sur une communauté en réseau. Avec les témoignages des collectivités partenaires et le regard extérieur d'experts issus d'autres domaines ou d'autres territoires engagés, le Cerema et l'ANEL ont sensibilisé les acteurs locaux aux enjeux de l'adaptation du littoral et disséminé des expériences et des bonnes pratiques. Loin d'être une fin en soi, l'appel à partenaires aura des suites : l'ANEL et le Cerema annoncent d'ores et déjà réfléchir à de nouveaux sujets d'accompagnement des collectivités locales.

www.cerema.fr

